

# MUNICIPALITÉ + FAMILLE

LE «PENSER ET AGIR FAMILLE» DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

avril

volume numéro

8.2

**Yolande James**  
LA RENCONTRE  
D'UNE  
**FEMME DE  
CONVICTION**

**dossier spécial**

saines habitudes de vie





# le Carrefour action municipale et famille, chef de file du «penser et agir famille» au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales

Contactez-nous:

**450-466-9777**

[info@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:info@carrefourmunicipal.qc.ca)

[www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

## Sommaire

### 3 ÉDITORIAL

**Le portrait statistique des familles québécoises: des données intéressantes**

### 4 AVANT-PROPOS

**Municipalité + famille fait peau neuve!**

EN BREF...

**Le Carrefour accueille deux nouvelles employées**

### 5 FAMILLES

**La rencontre d'une femme de conviction**

### 6 BILLET DU FORMATEUR

**La municipalité... un monde de vie aussi pour les familles vulnérables!**

### 7 DOSSIER SPÉCIAL SAINES HABITUDES DE VIE

**Les saines habitudes de vie et les municipalités**

**Élus et décideurs municipaux: acteurs clés de la mobilisation des familles autour des habitudes de vie**

**Se donner les moyens de bouger plus au quotidien**

**Les loisirs : un pont entre les générations**

### 11 À VOIR ET À LIRE CALENDRIER

### 12 AÎNÉS

**Le vieillissement actif**

**Entrevue avec Madame Jane Cowell-Poitras**

### 14 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

**Lancements de PFM**

**La PFM porte ses fruits**

**Présentation de plans d'action de la PFM**

### 16 ÉTUDES ET RECHERCHES

**Vers un meilleur arrimage entre les besoins des familles et les ressources de leur milieu de vie : l'expérience québécoise en matière de politiques familiales municipales**

### 18 MUNICIPALITÉ

**Une PFM et la démarche MADA élargies en Plan de développement social à Pincourt**

**Le programme Municipalité amie des enfants souhaite un baby-boom pour 2011!**

### 19 RENDEZ-VOUS ANNUEL



## LE PORTRAIT STATISTIQUE DES FAMILLES QUÉBÉCOISES: DES DONNÉES INTÉRESSANTES

Il y a quelques semaines, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) lançait la 3<sup>e</sup> version de son portrait statistique des familles du Québec. Encore une fois, l'information contenue dans ce document apporte un éclairage intéressant sur l'évolution de la structure familiale. J'utiliserai donc mon éditorial du printemps 2011 pour présenter certaines données.

Les faits saillants du portrait statistique nous révèlent que durant la période 2002-2008, le Québec a connu une hausse de plus de 15 000 naissances annuellement. Le niveau actuel de près de 90 000 naissances est un sommet depuis le milieu des années 70. Le nombre moyen d'enfants par femme est de 1,74 en 2008 et l'âge moyen des mères à la naissance, lequel ne cessait de croître, s'est stabilisé à un peu moins de 30 ans depuis 2006. Plusieurs expliquent que cette situation est le fruit d'une conjoncture favorable (croissance de l'activité économique, bonification des programmes sociaux à l'intention des familles, etc.) et personnellement, je vous dirais qu'elle est le résultat d'une prise de conscience collective de l'importance de la famille au quotidien et de la mise en place de politiques publiques tenant compte des besoins de celle-ci. Il y a encore des défis importants à relever, mais les fondations sont solides!

### Au niveau régional...

Le rapport nous indique que près de la moitié de la population québécoise qui vit dans une famille avec enfants se concentre dans la région de Montréal, de la Montérégie et de Laval. Aussi, la proportion de familles monoparentales au Québec est de 27,8% et c'est la région de Montréal qui affiche le plus haut taux de monoparentalité avec 33%. En contrepartie, c'est la région de Chaudière-Appalaches qui a le plus faible taux de familles monoparentales avec 22,7%. Par ailleurs, 86,2% des familles avec enfants non natives du Québec vivent à Montréal, à Laval et en Montérégie. Enfin, près d'un couple sur 2 vit en union libre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Cette dernière statistique me surprend un peu, considérant qu'elle est plus élevée que la moyenne québécoise.

### Les aînés et la famille

Le présent portrait statistique précise des informations des plus significatives au sujet de la réalité des aînés. Prenons l'exemple suivant... 20% des aînés vivent avec leurs enfants à la maison. On parle ici d'un grand nombre de famille où plusieurs générations

se côtoient. En 2006, 103 150 personnes de 65 ans ou plus vivent dans un ménage collectif, soit 9,5% de la population totale d'aînés. Je dois vous avouer que je croyais le pourcentage plus élevé en considérant la forte demande pour des logements en copropriété... Enfin, presque 47,8 % de femmes contre 24,1 % d'hommes de 65 ans ou plus vivent seules ou en ménage collectif.

### Les familles et le travail

En 60 ans, le taux d'activité des femmes de plus de 15 ans est passé de 22,2 % à 60,9 %. L'enquête révèle aussi qu'en 2008, le taux d'activité des mères québécoises avec de jeunes enfants a atteint les 76,1 %. Cela surpasse la moyenne des canadiennes qui elle se situe à 72,6 %. Le pourcentage des hommes (famille avec un enfant) qui occupent un emploi de travailleur autonome est de 16,7%. Des données qui expliquent plusieurs changements dans la dynamique familiale - équilibre nécessaire entre les deux parents au niveau du soutien aux enfants - et qui suscitent des changements dans notre organisation du travail. Certes, la modernisation de nos environnements de travail est nécessaire et souhaitée par les parents-travailleurs, car la difficulté de conciliation entre les responsabilités familiales et les obligations du travail a un impact sur la qualité de vie des familles. Plusieurs données tendent à appuyer la nécessité d'un tel chantier au Québec. L'augmentation du taux de natalité est propice à un tel exercice.

Pour conclure, j'aurais aimé vous faire part d'autres chapitres qui nous sensibilisent à des réalités familiales en constante évolution. Prenons l'exemple du fait que le tiers des 12-24 ans passe 21 heures ou plus par semaine sur Internet pour comprendre que cette situation indique un défi majeur afin d'amener nos jeunes à participer à la vie collective, à des loisirs ou même au développement de projets dans nos municipalités. C'est probablement l'intuition qui a amené le comité du programme à prévoir une clinique de formation sur le sujet lors de notre 23<sup>e</sup> Colloque annuel de mai prochain. En espérant vous avoir donné le goût d'en prendre connaissance, voici le lien pour consulter le rapport : [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/portrait-famillequebecoise/statistique/Pages/index.aspx](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/portrait-famillequebecoise/statistique/Pages/index.aspx)

Bonne lecture!

«...durant la période 2002-2008,  
le Québec a connu une hausse de plus de  
15 000 naissances annuellement.»



## Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur ! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro : 2 septembre 2011.

## Guide pour les proches aidants

En décembre dernier, le Conseil des aînés et retraités de Chaudière-Appalaches s'est vu remettre 1000 \$ de la part de la Ville de Thetford Mines via le programme Soutien aux initiatives visant le respect des aînés (SIRA) afin de réaliser et diffuser un guide pour les proches aidants. En associant les ressources de la municipalité avec celles du Conseil des aînés et retraités, le projet a pu être réalisé, le guide est maintenant disponible à l'adresse suivante :

<http://www.aineschaudiereappalaches.com/upload/tableconcertation/editor/asset/guide.pdf>

## avant-propos

**Isabelle Lizée**, responsable du module vie associative et formation, CAMF



## MUNICIPALITÉ + FAMILLE FAIT PEAU NEUVE!

Découvrez les principales raisons du changement et les nouveautés à venir.

Vous découvrez ce mois-ci un numéro ne ressemblant pas tout à fait aux précédents. Nous inaugurons ainsi une nouvelle formule qui s'inscrit dans l'évolution naturelle de Municipalité + famille; ce bulletin se veut toujours le reflet du penser et agir famille au Québec.

Sous des allures de magazine, Municipalité + famille, devenu une institution dans la presse municipale, se veut désormais plus riche avec une actualité renforcée ainsi que des dossiers spéciaux tels les saines habitudes de vie dans ce numéro-ci. Sa mise en page est complètement remaniée, mieux hiérarchisée et laisse toujours une belle part aux images...

Puisque ce magazine s'attache à raconter son époque, nous avons soigné l'aspect graphique en essayant de conjuguer confort de lecture et plaisir des yeux : moins grand, mais surtout beaucoup plus complet et diversifié. Pourquoi se demanderont certains d'entre vous? Pour demeurer, en 2011, aussi pertinents que nous l'avons été depuis nos débuts en 2002. L'objectif de la nouvelle maquette est évidemment de rafraîchir l'aspect visuel du bulletin, de renforcer l'impact de nos reportages et entrevues ainsi que d'augmenter la pertinence de son contenu sans jamais renoncer aux repères auxquels vous vous êtes attachés comme lecteurs. En revisitant la grille, la typographie, les rubriques, la dimension de la page, les folios et les cadrages, le nouveau design de Municipalité + famille se veut résolument contemporain et plus épuré qu'il ne l'était, en plus grande harmonie avec son contenu. Nous voulons proposer, en somme, un magazine plus riche, plus complet et plus clair tout en conservant nos principes d'information, notre soutien aux initiatives de et pour la communauté et notre volonté de vous inviter à découvrir et à comprendre l'actualité en notre compagnie à travers un regard différent. Municipalité + famille désire ainsi aller encore plus loin dans sa vocation de média municipal accessible et utile au plus grand nombre. Nous souhaitons que ce magazine vous raconte aussi plus souvent qu'avant: nous nous enrichirons toujours de vos remarques et contributions, alors n'hésitez pas à nous écrire.

L'équipe de rédaction prend également le pari que le contenu parlera davantage aux décideurs municipaux et aux acteurs de la politique familiale et de la démarche *Municipalité amie des aînés* dans un décor rafraîchi.

Bonnes découvertes !



Chantale Guérin



Pascale Guilbault

## en bref...

## LE CARREFOUR ACCUEILLE DEUX NOUVELLES EMPLOYÉES

En février dernier, Chantale Guérin s'est jointe à l'équipe de la permanence en tant que coordonnatrice de la démarche *Municipalité amie des aînés*. Ses principaux dossiers seront : la mise en œuvre du programme *Municipalité amie des aînés* au Québec, le suivi auprès des organismes favorables à l'établissement de politiques familiales municipales en faveur des aînés et le développement de partenariats avec les instances régionales.

En mars, c'est Pascale Guilbault qui a joint les rangs de l'équipe. Coordonnatrice de projets, elle assurera la coordination du programme de certification *Municipalité amie des enfants* ainsi que des travaux de recherche sur des thématiques (immigration, saines habitudes de vie, sécurité des milieux, transport) en lien avec la politique familiale municipale.

Toute l'équipe du Carrefour leur souhaite la bienvenue!



# LA RENCONTRE D'UNE FEMME DE CONVICTION

Le Carrefour a réalisé une entrevue avec la ministre de la Famille, M<sup>me</sup> Yolande James, afin de partager avec nos lecteurs la vision de cette femme en poste à la tête de ce ministère depuis mai 2010.

**Q. Quel était le souhait du gouvernement en mettant en place un programme de soutien favorisant l'établissement de politiques familiales municipales à travers le Québec?**

R. Pour notre gouvernement, soutenir les familles du Québec, c'est investir dans l'avenir de notre collectivité. On veut qu'elles puissent s'épanouir et bénéficier d'un environnement sain. Les municipalités sont des acteurs clés dans la poursuite de cet objectif, car elles offrent des services de proximité aux citoyens et elles connaissent bien le milieu de vie quotidien des familles. Elles sont donc bien placées pour agir et avoir un impact concret pour améliorer le sort des familles. Le programme de politiques familiales municipales a été mis en place afin que les municipalités développent le réflexe « famille » et puissent se doter d'une politique familiale en fonction de leurs besoins, tout en bénéficiant d'un soutien financier et technique. L'objectif est de favoriser des interventions directes qui ont pour but de soutenir les familles et développer des services ainsi que des infrastructures qui améliorent leur qualité de vie.

**Q. À ce jour, quel bilan dressez-vous de la démarche des politiques familiales municipales?**

R. Je suis fière de ce programme qui, au fil du temps, a provoqué un véritable engouement partout au Québec.

Depuis 2002, 637 municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) ont élaboré une politique familiale municipale. Au total, il s'agit d'un investissement de plus de 8 M\$ qui bénéficie à plus de 6,5 millions d'habitants donc plus de 84 % de la population québécoise. Toutes les villes de 100 000 habitants et plus y ont adhéré!

**Q. Selon vous, quels bénéfices tirent :**

■ Les municipalités :

R. Cette démarche permet aux municipalités de cibler des situations qui peuvent s'avérer problématiques pour les familles, des situations qui font obstacle à la conciliation de leurs obligations familiales et professionnelles. On veut y trouver des solutions, on veut faire un plan d'action pour les contrer. Par exemple, certaines régions veulent créer un sentiment d'appartenance plus fort ou développer des loisirs, des activités culturelles et sportives dont pourront bénéficier tous les citoyens. D'autres veulent contrer l'exode rural des jeunes et attirer davantage de jeunes familles. On constate que la démarche donne des résultats! Les municipalités qui ont adopté une politique familiale municipale ont amélioré leur capacité d'attraction et de rétention des familles sur leur territoire.

■ Les familles :

R. Le but principal du programme est de favoriser l'épanouissement des familles en rendant les municipalités, le premier lieu d'appartenance des familles, toujours plus attrayantes. Elles peuvent ainsi bénéficier d'un accès à des services et des infrastructures adaptés à leurs besoins, ce qui contribue à améliorer leur qualité de vie. Chaque fois qu'une politique familiale municipale est élaborée, ce sont les familles qui en ressortent gagnantes!

**Q. Comment les municipalités pourraient-elles accroître leur partenariat avec les priorités de votre ministère (ex. développement des services de garde, conciliation travail-famille, développement global des enfants, etc.)?**

R. On souhaite une implication de tous pour aider les parents à mieux concilier leurs obligations professionnelles et familiales. Les municipalités doivent poursuivre leurs efforts de concertation auprès de leur communauté en élargissant continuellement leur réseau de partenaires impliqués dans les interventions en faveur des familles, mais aussi auprès des entreprises. De plus, les municipalités doivent continuer à favoriser l'accès aux activités culturelles et de loisirs, tout en continuant de développer des infrastructures qui favorisent le développement global des enfants et le développement actif des aînés.

**Q. On dit souvent que le Québec est le paradis pour les familles. Qu'est-ce qui nous distingue tant par rapport aux autres provinces du Canada et autres pays dans le monde?**

R. Sous notre gouvernement, on a fait le choix de placer la famille au cœur de nos priorités. Le Québec est l'un des endroits où l'on investit le plus pour soutenir nos familles. Depuis 2003, nous avons augmenté l'aide aux familles de près de 60 % qui atteint maintenant 6,5 milliards de dollars annuellement. Lorsqu'une famille accueille un nouvel enfant, nous offrons des congés parentaux souples qui accordent désormais une plus grande place aux pères; nous soutenons toutes les familles qui ont un enfant de moins de 18 ans en leur envoyant un chèque tous les mois; nous développons constamment des places en service de garde qui ne coûtent que 7 \$ aux parents, qui répondent aux plus hauts standards et qui permettent aux parents d'aller travailler l'esprit tranquille. Tous ces gestes sont importants et je sais qu'ils contribuent à persuader de nombreux jeunes couples de réaliser leur rêve de fonder une famille. En plus, ces politiques familiales donnent des résultats concrets! En 2009, 15 000 enfants de plus sont venus au monde comparativement à 2003, l'année où notre gouvernement a été élu. Nos politiques sont généreuses, flexibles et diversifiées et répondent aux différents besoins des parents. Par exemple, un parent qui souhaite faire garder son enfant par une voisine plutôt que dans un service de garde qui compte 50 ou 60 enfants pourra compter sur l'appui du gouvernement. Nous respectons ce choix et le soutenons à travers un crédit d'impôt. Au Québec, nous avons de quoi être fiers de nos politiques familiales qui font l'envie partout dans le monde!

**Q. Quels sont les principaux défis de la prochaine décennie pour maximiser nos efforts auprès des familles du Québec?**

R. Les familles sont en constante évolution. Il faut adopter des politiques familiales efficaces et flexibles qui correspondent à leurs besoins, qui eux aussi évoluent. Il faut préserver nos acquis et les renforcer. Il s'agit d'un projet collectif, d'un véritable projet de société. Nous avons beaucoup avancé au cours des dernières années en matière Famille, mais il faut poursuivre nos efforts. L'un de mes objectifs est d'inciter le monde des affaires à développer de meilleures pratiques en matière de conciliation travail-famille. Les entreprises sont des partenaires importants dans la qualité de vie offerte aux familles et il devient nécessaire de les impliquer davantage. En mettant en place des conditions favorables pour les familles, cela leur permettra d'attirer et de retenir les meilleurs talents!



## LA MUNICIPALITÉ... UN MONDE DE VIE AUSSI POUR LES FAMILLES VULNÉRABLES!

« Être pauvre, c'est être étranger dans son propre pays, c'est participer d'une culture radicalement différente, celle qui domine la société normale. »

Michael Harrington, extrait de *l'Autre Amérique: la pauvreté aux États-Unis*, 1967

Beaucoup d'entre vous regardez l'émission présentée à RDI « Les naufragés des villes » qui met en lumière qu'il n'est pas facile de vivre pendant deux mois avec un montant mensuel de 592 \$ comme le font les prestataires de l'aide sociale. Ces personnes sont aussi présentes dans vos communautés, mais que peuvent faire les intervenants des milieux municipaux (élus et travailleurs) pour considérer et mieux aider les familles vulnérables? La politique familiale et des aînés doit penser à toutes les familles, également celles qui vivent dans un contexte de pauvreté!<sup>1</sup>

Ce n'est pas facile de définir la pauvreté. Voici quelques pistes de réflexion qui ne sont pas exhaustives. La pauvreté est définie par le gouvernement du Québec comme « la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaire pour acquérir et maintenir son autonomie économique et pour favoriser son intégration et son inclusion active dans la société québécoise ». Encore à ce jour, au Québec et au Canada, il n'y a pas de seuil de pauvreté reconnu, mais plusieurs mesures permettent de distinguer les personnes et les familles vivant dans des situations plus précaires. Selon l'inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale<sup>2</sup>, il y a trois façons de définir la pauvreté: l'approche absolue (ou budgétaire), l'approche relative en fonction du niveau de vie des personnes et l'approche subjective qui consiste à demander aux personnes de porter un jugement sur leur propre situation. Pour plus d'informations, je vous invite à consulter le site du collectif pour un Québec sans pauvreté.<sup>3</sup>

Mais comment intervenir dans chacun des milieux sans devoir tout porter et prendre la place des différents paliers de gouvernements? D'abord, tenter de bien connaître notre communauté. Sans pouvoir tout expliquer, certaines données statistiques sont accessibles et nous permettent de comprendre une partie de la réalité du milieu. Par contre, il faut faire attention à l'interprétation des résultats et penser à faire l'analyse de ces données avec les acteurs qui composent la communauté. Voici quelques sources:

- Profil des communautés, de Statistique Canada<sup>4</sup>;
- Indice de défavorisation, de Pampalon et Raymond<sup>5</sup>;
- Profil des écoles<sup>6</sup>;
- Statistiques locales des organismes (ex. : dépannage alimentaire sur le territoire, présence ou manque de logements sociaux, etc.)

Lire des statistiques est une chose, mais il faut savoir les interpréter et ce n'est pas parce que les données sont positives et qu'une très grande partie de la population est aisée qu'il n'y a pas de pauvreté dans notre milieu.

Aussi, ce qui importe, c'est comment une municipalité peut devenir un chef de file dans la région et faire de la lutte à la pauvreté une priorité pour que toutes les familles et les aînés se sentent inclus dans la communauté.

Par exemple, la politique familiale et la démarche *Municipalité amie des aînés* ne s'élaborent pas seul, c'est toute une communauté qui doit y contribuer. Quelques actions peuvent être mises en place pour faciliter la vie des familles vulnérables. Voici quelques éléments qui peuvent faire partie de la réflexion, les partenaires de la



communauté sauront trouver des façons inclusives et novatrices de prendre en compte la réalité des familles et des aînés en situation de vulnérabilité.

- Inclure un représentant de cette réalité dans le comité de la politique;
- Penser à une tarification abordable (pour vous et moi, payer 20 \$ ou même 50 \$ par année pour avoir accès aux services de la bibliothèque, ce n'est pas énorme, mais pour une famille qui éprouve des difficultés financières, qui vit avec un revenu peu élevé, elle préférera peut-être s'abstenir d'être membre de la bibliothèque municipale);
- Regarder ce qui peut se faire au niveau des logements sociaux ou abordables tout en favorisant la mixité sociale;
- Soutenir les organismes du milieu et communautaires qui peuvent faire une différence (par exemple: offrir des locaux gratuits ou à peu de frais à un centre d'action bénévole qui fera une distribution alimentaire);
- Aménager des locaux communautaires ou des espaces de vie pour offrir des activités à des

groupes (ex. : des cuisines collectives et des jardins communautaires);

- Soutenir les revendications des citoyens et citoyennes lorsque cela est possible (ex. : soutenir l'organisation d'événements pour souligner la journée internationale d'élimination de la pauvreté le 17 octobre de chaque année ou la nuit des sans-abri).

Il importe à chaque milieu de penser aux familles et aux aînés qui vivent des situations financières plus précaires. N'oublions pas, personne n'est à l'abri!

Pour plus de renseignements sur le sujet, vous êtes invités à participer à l'atelier du Colloque du Carrefour le 28 mai prochain.

1. Au mois de mai prochain, lors du colloque du Carrefour action municipale et famille, il y aura une clinique qui abordera plus en profondeur le sujet de mon billet.
2. Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale (C'est quoi?)
3. <http://www.pauvrete.qc.ca/>
4. <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>
5. [http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id\\_carte=11](http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/index.php?id_carte=11)
6. [http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/medias/commission\\_scolaire/821.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/medias/commission_scolaire/821.pdf)



Ce bulletin inclut un dossier spécial sur les saines habitudes de vie. Il nous a semblé pertinent de découvrir et de partager avec vous ce que représentent en réalité les saines habitudes de vie en milieu municipal. Voici le fruit de nos recherches...

## LES MUNICIPALITÉS ET LES SAINES HABITUDES DE VIE

**Chantale Guérin**, coordonnatrice de la démarche *Municipalité amie des aînés*, CAMF

### Pourquoi parler des saines habitudes de vie?

Dans son *Plan d'action de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012*, le gouvernement du Québec souligne l'importance de s'attarder à la promotion de saines habitudes de vie afin de favoriser la bonne santé de la population et par le fait même de contrer l'augmentation des coûts de santé qui sont fortement imputables aux mauvaises habitudes de vie.

Ainsi donc, sa campagne intitulée *Au Québec, on aime la vie* est issue de la nécessité d'accroître la prévention et d'améliorer la santé publique.

Les individus adoptent au cours de leur existence des habitudes de vie qui sont saines ou nocives pour leur bien-être, ces habitudes sont nécessairement influencées par divers facteurs sociaux, économiques et environnementaux, d'où la nécessité de créer des environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie.

### Qu'entend-on par saines habitudes de vie?

Les écrits et les divers programmes faisant la promotion de saines habitudes de vie sont principalement orientés vers deux aspects : la saine alimentation et la pratique régulière d'activité physique.

ACTI-MENU, une entreprise à vocation sociale appuyée par le gouvernement du Québec coordonne plusieurs

programmes de promotion de saines habitudes de vie qui ont connu pour la plupart une belle rayonnance sur la population. Le Défi Santé 5/30 connaît une forte popularité depuis quelques années et en 2010, on y a ajouté le volet Équilibre afin de véhiculer le message qu'à une bonne alimentation et une bonne santé physique il était important de greffer la santé mentale, laquelle était tributaire d'un équilibre dans les sphères de vie et optimisée par la gestion du stress. Les programmes «Défi J'arrête, j'y gagne» et «Famille sans fumée» sont d'autres exemples de programmes proposés par l'organisme afin de favoriser les saines habitudes de vie et par là même, la santé.

Le constat que le tabagisme, une alimentation inadéquate et la sédentarité représentent les trois premières causes de tous les décès nous confirment la pertinence sur le choix des cibles de ces programmes.

### La municipalité : une actrice de choix

Bien que chaque individu soit libre du choix de ses habitudes de vie, le coût social lié aux problèmes de santé incite chaque instance à oeuvrer pour faire la promotion de saines habitudes de vie et favoriser un changement, d'autant plus que certains facteurs communautaires tels que les transports publics, l'aménagement urbain, la disponibilité et l'accessibilité des aliments ou encore l'offre de service en activité physique sont souvent sous l'influence de politiques municipales, régionales ou nationales.

Ainsi donc, les municipalités sont grandement interpellées dans la création d'environnements tant physique (ex. : pistes cyclables, parcs, terrains de jeux, etc.) que social (ex. : soutien aux organismes du milieu : marché public, club de marche, cuisine collective, etc.) qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie puisqu'elles sont des milieux privilégiés pour donner aux jeunes et à leur famille le goût de bouger et de bien s'alimenter.

### Les actions possibles

Afin d'initier et soutenir une amélioration des habitudes de vie de la population, il importe d'intervenir sur les comportements individuels par l'information et la sensibilisation, mais également sur l'environnement et les conditions de vie.

Vous trouverez des renseignements fort intéressants sur le site <http://www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca> du gouvernement du Québec sous la rubrique de la déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie. On y retrouve des pistes d'action concernant la saine alimentation, un mode de vie physiquement actif et la gestion municipale.

Il existe aussi le projet initié par Kino-Québec : Municipalité active. Ce projet vise à améliorer la santé et la qualité de vie des citoyennes et des citoyens en créant et maintenant des environnements favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie physiquement actif et en leur offrant plus d'occasions de bouger dans leur vie de tous les jours. Vous trouverez plus d'information sur le site <http://www.kino-quebec.qc.ca>.

Des municipalités ont aussi décidé de s'associer au Défi 5/30 Équilibre, actuellement en cours, afin d'encourager leurs citoyens à y participer, faisant ainsi la promotion des saines habitudes de vie. D'ailleurs, sur le site <http://defisante530equilibre.ca>, sous l'onglet Municipalité, vous trouverez des initiatives municipales inspirantes.

Les municipalités sont donc encouragées à s'impliquer dans la promotion de saines habitudes de vie et la politique familiale municipale et son plan d'action sont des outils privilégiés pour y parvenir.

Les municipalités sont donc encouragées à s'impliquer dans la promotion de saines habitudes de vie et la politique familiale municipale et son plan d'action sont des outils privilégiés pour y parvenir.



**Défi Santé**  
5 | 30 | Équilibre



## ÉLUS ET DÉCIDEURS MUNICIPAUX: ACTEURS CLÉS DE LA MOBILISATION DES FAMILLES AUTOUR DES HABITUDES DE VIE

**Martine Beaugrand**, consultante ACTI-MENU et conseillère municipale à la Ville de Laval

Les élus et les décideurs municipaux reconnaissent de plus en plus le rôle déterminant qu'ils peuvent jouer dans la promotion de saines habitudes de vie auprès des familles et des citoyens de leur communauté.

En effet, des actions concrètes sont mises régulièrement de l'avant par les acteurs municipaux pour laisser une empreinte positive sur la santé et le mieux-être de leur collectivité.

Afin de soutenir et de reconnaître les municipalités et les communautés locales qui désirent mobiliser les familles et les encourager à passer à l'action, le projet «Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé», en association avec le Défi Santé 5/30 Équilibre, a mis à la disposition de l'ensemble des municipalités participantes du Québec, en 2011, des outils de promotion, de soutien et d'accompagnement.

Ce sont 178 municipalités et communautés locales qui ont participé à ce vaste mouvement santé, dont plus de la moitié des grandes municipalités de plus de 100 000 habitants.

L'automne dernier, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Laurent Lessard, ainsi que les principales instances municipales québécoises ont invité les municipalités à mobiliser les familles, mais aussi à faire connaître davantage auprès des citoyens et familles les infrastructures, les équipements et les services municipaux qui encouragent un mode de vie actif et une saine alimentation dans le cadre de ce projet. L'objectif : faire bouger davantage nos jeunes et les faire manger mieux.

Le Défi Santé prenant fin le 11 avril, dès le mois de mai, les municipalités qui se seront distinguées par leurs actions et leurs résultats seront reconnues sur différentes tribunes : lors de l'évènement de clôture du Défi Santé, aux assises annuelles de l'Union des Municipalités du Québec, au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités et à celui du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Les municipalités primées seront également reconnues officiellement par l'Assemblée nationale du Québec. Cette reconnaissance vise à faire connaître l'engagement des élus et des décideurs municipaux en faveur des saines habitudes de vie et la qualité des interventions mises de l'avant.

C'est cet engagement, de même que le dynamisme qui caractérise le milieu municipal québécois, qui contribuent à promouvoir et à faciliter des choix «santé» gagnants pour nos jeunes. D'ailleurs, dès ce printemps, les acteurs municipaux seront conviés, dans le cadre du projet «Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé», à aller

plus loin et à faire connaître, au-delà de la mobilisation, les mesures concrètes déployées dans leur milieu pour mettre en place des environnements favorables aux saines habitudes de vie. Ainsi, ils seront invités à inscrire un projet «porteur».

À cet effet, les élus et les décideurs municipaux disposent de différents moyens pour mettre en place des environnements favorables compte tenu de leur rôle au niveau de l'aménagement du territoire, du sport et des loisirs, de la sécurité publique et du pouvoir d'adopter des politiques, des règlements, des plans, etc.

Les partenaires du projet «Municipalités et familles, ensemble pour des enfants en santé», dont les instigateurs sont la fondation EPIC et ACTI-MENU, Québec en forme, Kino-Québec, le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, les directions de santé publique, la Fédération Québécoise des Municipalités, l'Union des municipalités du Québec et le gouvernement du Québec (MSSS, MELS, MAMROT), invitent les acteurs municipaux à suivre les nouveaux développements du projet dès ce printemps et à inscrire leur municipalité pour l'édition 2012 au <http://Municipalites.DefiSante.ca>.





Une initiative parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec

[www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca)

## SE DONNER LES MOYENS DE BOUGER PLUS AU QUOTIDIEN

La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) estime que l'accès à des environnements sécuritaires pour pratiquer une activité physique est nécessaire pour atteindre les nouvelles directives annoncées officiellement aujourd'hui par la Société canadienne de physiologie de l'exercice. Alors que les récentes données sur le niveau d'activité physique des Canadiens évaluent que seulement 15 % des adultes et 7 % des enfants atteignent ces nouvelles recommandations, il devient urgent de bâtir des milieux de vie qui favoriseront un mode de vie actif.

La sédentarité chez les enfants est très inquiétante étant donné que près d'un enfant sur quatre souffre d'embonpoint ou d'obésité au Québec. Selon Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids, « la question n'est pas de savoir si 150 minutes par semaine sont suffisantes, mais si les citoyens ont l'espace et les infrastructures nécessaires pour bouger, se déplacer et s'amuser en toute sécurité ». Pour bénéficier de l'ensemble des retombées positives de la pratique d'activité physique, les environnements mis en place doivent permettre de pratiquer des activités de nature variée.

« Aménager nos villes avec des trottoirs, des pistes cyclables et des mesures d'apaisement de la circulation pour sécuriser et favoriser les déplacements à pied et à vélo représente l'une des solutions à envisager pour intégrer une activité physique quotidienne », souligne madame Pellerin. À titre d'exemple, en 1971, environ 80 % des enfants canadiens de 7-8 ans marchaient pour se rendre à l'école. Aujourd'hui, seuls 30 % des écoliers québécois marchent pour se rendre à l'école.

L'automne dernier, la Coalition Poids a participé aux consultations de l'Agence de la santé publique du Canada afin d'exprimer l'importance de donner à la population les moyens nécessaires pour pratiquer le niveau d'activité physique recommandé. La contribution des décideurs nationaux, régionaux et locaux issus des domaines de la santé, du transport, de l'environnement, du sport, des loisirs, de l'éducation et de l'urbanisme est nécessaire pour faire en sorte que le choix d'être physiquement actif soit facile à faire et accessible pour tous les individus. À cet effet, la Charte de Toronto réalisée par le Global Advocacy Council of Physical Activity et l'International Society for Physical Activity and Health, est un outil intéressant pour engager les décideurs à prendre des moyens qui favoriseront l'activité physique.



### À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids.



## LES LOISIRS : UN PONT ENTRE LES GÉNÉRATIONS

**Shannon Hebblethwaite**, professeure au Département des sciences humaines appliquées, Université Concordia



Selon une étude de Concordia, les divertissements contribueraient au maintien des liens entre grands-parents et «grands» petits-enfants.

Qu'il s'agisse de pratiquer une activité ou simplement de passer du bon temps ensemble, une nouvelle étude démontre que les divertissements constituent le ciment des relations intergénérationnelles. À ce sujet, des chercheurs des universités Concordia et Wilfrid Laurier se sont penchés sur les moyens qu'utilisent des grands-parents pour entretenir des liens privilégiés avec leurs petits-enfants, une fois ces derniers devenus adultes.

«Les loisirs sont essentiels à la formation de liens durables entre les générations, affirme Shannon Hebblethwaite, auteure principale de l'étude et professeure au Département des sciences humaines appliquées de l'Université Concordia. «Les moments de détente passés ensemble donnent l'occasion aux petits-enfants et à leurs grands-parents de se découvrir des intérêts communs. Ces affinités leur permettent en retour de nouer de solides relations intergénérationnelles.»

Parue dans la revue *Family Relations: Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, l'étude s'appuie sur des travaux antérieurs. De fait, une saine dynamique entre les générations aide réellement les grands-parents à mieux vieillir et à considérer la vie avec optimisme. «La recherche sur les liens intergénérationnels qu'établissent les petits-enfants rendus adultes est somme toute récente, affirme Mme Hebblethwaite. Pourtant, compte tenu du vieillissement de la population nord américaine, les grands-parents prendront de plus en plus d'importance.»

La présente étude est d'ailleurs l'une des premières à évaluer un groupe constitué de petits-enfants et de leurs grands-parents. «Jusqu'ici, la plupart des recherches ont porté sur le rôle parental, les enfants ou les aînés.

Rares sont celles qui ont mis en lumière la contribution du divertissement en commun au resserrement des liens entre «grands» petits-enfants et grands-parents.»

### Grand-maman, côté jardin, côté cœur

L'enquête a été menée auprès de 16 grands-parents, retraités ou semi-retraités et âgés de 65 à 89 ans, ainsi que de 14 petits-enfants, dont l'âge variait de 18 à 24 ans. Parmi les occasions qui réunissent généralement les diverses générations d'une même lignée, il y a les vacances et le temps des fêtes ainsi que des divertissements comme la cuisine, le magasinage et le jardinage.

Les grands-parents transforment souvent ces réunions en séances d'apprentissage et de mentorat; ils en profitent aussi pour perpétuer l'héritage familial. «La grand-mère ou le grand-père raconte l'histoire des siens, parle de ses expériences et prodigue des leçons de vie, explique Mme Hebblethwaite. C'est ainsi que se transmettent valeurs et traditions familiales, et que ressort l'importance de la solidarité entre membres d'une même famille.»

Bien sûr, la recherche d'intérêts partagés représente parfois un défi : lors d'une excursion en voiture, écouterait-on Cœur de pirate ou bien Ginette Reno? Néanmoins, les participants à l'étude ont insisté sur le fait que les activités communes leur permettaient d'apprendre les uns des autres. «Un jeune homme a raconté s'être d'abord opposé à l'idée de faire des tartes avec sa grand-mère. Au bout du compte, il a fini par devenir un grand chef», narre M<sup>me</sup> Hebblethwaite.

De même, pour les aînés, le fait d'échanger avec des jeunes peut servir de catalyseur à la découverte. «Par exemple, des grands-parents ont appris de leurs petits-enfants à utiliser courriel, webcam et autres outils technologiques afin de garder le contact avec ces derniers, poursuit-elle. Le partage des connaissances pendant les activités de loisirs amène donc grands-parents et petits-enfants à consolider encore davantage les liens qui les unissent.»

«Le renforcement des relations avec la matriarche ou le patriarche est tout aussi bénéfique pour les petits-enfants, affirme M<sup>me</sup> Hebblethwaite. Ces derniers peuvent notamment développer leurs sens de l'empathie. Objet de tant d'amour et d'admiration dans leur jeune âge, les petits-enfants ont ainsi l'occasion, à l'âge adulte, de changer cette dynamique et de rendre toute leur affection à leurs grands-parents.»

### Participants demandés

Shannon Hebblethwaite recrute actuellement des participants pour une étude trigénérationnelle (petits-enfants, parents et grands-parents). Les candidats doivent être âgés de 18 à 25 ans et s'assurer qu'au moins l'un de leurs parents ainsi que l'un de leurs grands-parents accepteront de s'associer au projet. Renseignements : 514-848-2424, poste 2259, ou shebbl@alcor.concordia.ca.

#### Partenaires de recherche:

Le présent projet a reçu l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

#### Renseignements sur l'étude:

Publié dans la revue *Family Relations: Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, l'article «Expressions of Generativity Through Family Leisure: Experiences of Grandparents and Adult Grandchildren» a été écrit par Shannon Hebblethwaite de l'Université Concordia et par Joan Norris de l'Université Wilfrid Laurier.



## Conférence des élus de la Chaudière-Appalaches

Mieux comprendre les familles de la Chaudière-Appalaches - Résultats de recherche

[www.chaudière-appalaches.qc.ca](http://www.chaudière-appalaches.qc.ca)

La recherche visait trois objectifs:

- Dresser l'état de situation des services entourant la vie des familles dans les sphères d'activité touchant leur quotidien;
- Dresser l'état de la situation sur les besoins des familles en matière de conciliation vie familiale avec le milieu du travail, les études et les autres milieux de vie;
- Déterminer les besoins prioritaires des familles et les cibles d'intervention nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action en cohérence et en appui avec les PFM ou autres initiatives locales.

Pour en savoir plus consultez le Rapport final et les Faits saillants des MRC et de la ville de Lévis.



## Centre - Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Revue internationale Enfances, Familles, Générations, numéro 13,

Expériences temporelles du vieillir

Sous la direction de Monique Membrado, sociologue, ce numéro pose un regard inédit sur les temporalités vécues à la vieillesse, particulièrement celles des femmes âgées.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Adapter les politiques nationales et locales aux besoins des collectivités locales

[www.OECDiLibrary](http://www.OECDiLibrary)

Selon le présent ouvrage, les gouvernements interviennent rarement de manière coordonnée au niveau local, et ce, même si les défis et les problématiques auxquels font face les communautés sont souvent complexes et nécessitent une approche globale. Les auteurs font des propositions concrètes aux responsables de l'élaboration des politiques publiques pour faciliter la coordination des politiques et réduire les chevauchements. Une analyse comparative de 11 pays complète la publication.



## Scotish Government Social Research

Soutenir le secteur communautaire pour qu'il se dote d'une culture entrepreneuriale

<http://www.scotland.gov.uk/Resource/Doc/324931/0104723.pdf>

Pour soutenir le secteur communautaire et le rendre moins tributaire des subventions, le gouvernement écossais a mis sur pied l'Enterprising Third Sector Action Plan. Diverses composantes du soutien financier au secteur communautaire ont ainsi été évaluées. Les conclusions indiquent qu'une meilleure cohésion entre les programmes et le développement d'une culture entrepreneuriale chez les bénéficiaires, les organismes et les individus sont nécessaires.



## Campagne 2000

Rapport 2010 sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada

<http://www.campaign2000.ca/report-Cards/national/2010FrenchNationalReportCard.pdf>

Sous le thème « Moins de pauvreté = meilleure santé pour tous et toutes », ce rapport constate qu'une personne sur dix y compris un enfant sur dix vit encore dans la pauvreté. Sous forme de tableaux, de graphiques et d'articles, les auteurs présentent le taux de pauvreté actuel au Canada ainsi que les taux anticipés et les impacts de cette pauvreté sur la santé des populations. Ils ciblent les groupes les plus à risque et mettent le lecteur en garde contre les symptômes du syndrome de pauvreté chronique et persistante. Le document contient également un certain nombre de solutions pratiques pour contrer la pauvreté ou tout au moins ses effets.

## calendrier

**5 au 7 mai 2011**

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec  
À la source de la qualité de vie  
Centre des congrès de Québec  
[www.umq.qc.ca](http://www.umq.qc.ca)

**9 au 15 mai 2011**

Semaine québécoise des familles  
Pour un Québec Famille...  
Avec vous ça bouge!  
[www.sqf.qc.ca](http://www.sqf.qc.ca)

**15 mai 2011**

Journée internationale des familles

**16 au 21 mai 2011**

Ruralia, l'événement  
Solidarité rurale du Québec  
[www.solidarite-rurale.qc.ca](http://www.solidarite-rurale.qc.ca)

**27 et 28 mai 2011**

23<sup>e</sup> Colloque du Carrefour action municipale et les familles  
La famille...un monde de vie!  
Hôtel des Seigneurs, Saint-Hyacinthe  
[www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

**4 juin 2011**

Fête des voisins  
Réseau québécois de Villes et Villages en santé  
[www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca)

**29 et 30 septembre 2011**

70<sup>e</sup> Assises annuelles  
Fédération québécoise des municipalités  
[www.fqm.qc.ca](http://www.fqm.qc.ca)

**5 au 7 octobre 2011**

Le loisir public:  
une mission à redéfinir?  
12<sup>e</sup> Conférence annuelle du loisir municipal  
[www.loisirmunicipal.qc.ca](http://www.loisirmunicipal.qc.ca)

**Chantale Guérin**, coordonnatrice de la démarche *Municipalité amie des âinés*, CAMF



## LE VIEILLISSEMENT **ACTIF**

Le vieillissement actif, le terme est à la mode mais d'où vient-il et que signifie-t-il? Avant même de tenter de répondre à ces questions, il est pertinent de se demander pourquoi le vieillissement lui-même est mis sous le feu des projecteurs?

### Le vieillissement de la population, une réalité de plus en plus actuelle

On entend de plus en plus parler du vieillissement car notre société québécoise fait face à une augmentation constante de sa population âgée, cette situation est sur le point de culminer avec l'arrivée massive et imminente des baby-boomers dans cette catégorie. En 2021, soit dans dix ans, on prévoit que les âinés seront en plus grand nombre que les moins de 19 ans, 20 % de la population sera alors âgée de plus de 65 ans.

Cette situation démographique aura une incidence sur l'ensemble de la société et à tous les niveaux, voilà pourquoi un ensemble d'acteurs réfléchit actuellement et tente d'établir des stratégies pour bien composer avec cette nouvelle réalité.

Suite au constat que les âinés seront plus nombreux, vient la nécessité de mieux connaître cette cohorte ainsi que ses besoins. Actuellement, c'est près de 90 % des âinés qui vivent à domicile dans une relative bonne santé et leur désir est unanime : ils désirent demeurer chez eux le plus longtemps possible.

### D'où origine le concept du vieillissement actif et à quoi réfère-t-il?

C'est à la fin des années 90 que le concept de vieillissement actif a été développé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), laquelle voulait alors définir les facteurs, autres que les soins de santé, qui influençaient le vieillissement.

Le vieillissement actif est intimement relié à la qualité de vie des âinés, il se définit selon trois composantes majeures :

1. La santé
2. La participation
3. La sécurité

### Les composantes clés du vieillissement actif

#### La santé

La santé est ici considérée dans sa globalité et met davantage d'emphase sur le préventif que le curatif. Ainsi donc, l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie se trouvent au coeur de cette composante du vieillissement actif. Un âiné qui adopte une alimentation saine, qui pratique régulièrement des activités physiques, intellectuelles et sociales contribuera alors à la préservation d'une bonne santé.

#### La participation

La participation réfère à toute implication au niveau social, communautaire ou sur le marché du travail. On y retrouve là le maintien en emploi, des activités de bénévolat et des activités répondant aux besoins de la vie familiale.

#### La sécurité

La sécurité renvoie à la protection des droits et la préservation de l'intégrité physique et psychologique des âinés. Cette composante concerne tant la sécurité effective que le sentiment de sécurité ressenti. Ainsi donc, les environnements tant humains que physiques sont ici impliqués.

### Avantages du vieillissement actif

Favoriser le vieillissement actif est bénéfique tant pour les âinés que l'ensemble de la communauté. Il va sans dire qu'un âiné qui adopte de saines habitudes de vie, qui continue de participer activement au développement de sa communauté et qui s'y sent en sécurité contribuera à optimiser sa qualité de vie. Par ailleurs, des âinés qui continuent de contribuer à l'économie en tant que consommateurs, qui demeurent actifs sur le marché du travail, qui s'impliquent bénévolement ou qui participent au soutien familial sont des atouts incontestables pour une communauté.

### L'âgisme, un obstacle au vieillissement actif

La perception négative envers les âinés, les préjugés à leur égard sont l'un des plus grands obstacles au vieillissement actif (âgisme). Du coup, en méconnaissant les âinés et leurs besoins ou en croyant qu'ils partagent tous un même profil, les services qui leur sont offerts ne répondent pas à leurs réels besoins. Par ailleurs, les préjugés tendent à réduire



l'implication des âinés qui se sentent ostracisés; ils affectent souvent leur santé physique et psychologique par leur retrait social.

### Appropriation du concept du vieillissement actif

Le ministère de la Famille et des Aïnés (MFA) a adopté le concept du vieillissement actif mis de l'avant par l'OMS et a développé une stratégie afin d'en faire la promotion au sein de la population. Il apparaissait alors important pour le gouvernement de s'engager à favoriser la santé, la participation active et à assurer la sécurité des personnes âinées afin qu'elles puissent poursuivre leur évolution au sein de leur communauté et continuer de s'y épanouir comme membre de cette communauté.

Selon le MFA, les municipalités sont parmi les premières instances concernées (par la promotion du vieillissement actif), car elles offrent des services de proximité qui ont une incidence directe sur la qualité de vie des personnes âinées. C'est sans doute la raison pour laquelle une démarche a été élaborée pour que les municipalités puissent mettre en place les diverses actions qui favoriseront le vieillissement actif des âinés : la démarche *Municipalité amie des âinés*.

(Dans un prochain bulletin seront abordées les actions pour favoriser le vieillissement actif au sein des municipalités.)

#### Références:

Guide de formation MADA, Carrefour action municipale et famille, 2010  
« Favoriser le vieillissement actif au Québec », gouvernement du Québec, 2009

Rapport du Conseil national des âinés sur le bénévolat chez les âinés et le vieillissement positif et actif : <http://www.seniorscouncil.gc.ca>

# ENTREVUE AVEC MADAME JANE COWELL-POITRAS

Conseillère associée à la Ville de Montréal,  
Développement social, famille, aînés et autochtones.  
En collaboration avec la Direction de la diversité sociale.



Suivant l'annonce que la ville de Montréal s'engage dans la démarche *Municipalité amie des aînés*, nous avons réalisé une entrevue avec Madame Jane Cowell-Poitras dont voici le contenu...

## Q. Montréal a débuté sa démarche *Municipalité amie des aînés* dernièrement. En quoi consiste celle-ci pour Montréal?

R. Montréal est très fière de s'être engagée dans la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) avec le ministère de la Famille et des Aînés et le Carrefour action municipale et famille. Le maire de Montréal en a fait l'annonce le 1<sup>er</sup> mars dernier, en compagnie de la ministre responsable des Aînés, M<sup>me</sup> Marguerite Blais. Cette démarche permettra à la Ville de mieux connaître les besoins des aînés sur son territoire, de mobiliser les différents intervenants concernés par cette clientèle, de bonifier et d'élargir ses interventions afin de mieux répondre à leurs besoins.

De façon concrète, nous allons réaliser un plan d'action municipal, dont le lancement est prévu le 1<sup>er</sup> octobre 2012, qui permettra la mise en place de différentes mesures comme l'augmentation du nombre de logements destinés aux aînés, la diversification des activités de loisirs et l'augmentation de l'offre de service en transport adapté.

## Q. Où en êtes-vous dans les étapes de la démarche?

R. Nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations concernées dont le Carrefour action municipale et famille, qui accompagnera la Ville dans ce projet. Nous avons également désigné des représentants dans chaque arrondissement afin d'assurer leur participation et leur contribution à la démarche MADA. Le travail de mobilisation des acteurs va bon train et l'identification des besoins des aînés débutera sous peu.

## Q. Quels sont les défis liés à cette démarche?

R. Notre objectif principal est d'améliorer la qualité de vie des aînés sur notre territoire. Pour ce faire, nous avons besoin d'un portrait juste et complet de leurs besoins. Nous allons donc tenir une consultation publique auprès des aînés afin d'identifier les obstacles auxquels ils se heurtent au quotidien dans les domaines de la vie urbaine. Nous établirons ensuite un plan d'action municipal. Bien sûr, nous travaillerons en collaboration avec les intervenants locaux et les diverses institutions préoccupés par la qualité de vie des aînés.

## Q. En quoi la métropole peut jouer un rôle stratégique en matière d'amélioration de la qualité de vie des aînés?

R. Le vieillissement de la population représente un défi majeur pour l'ensemble des institutions et des gouvernements actuels. Notre Administration met en œuvre toute une série de mesures afin de répondre aux besoins des personnes âgées et à leurs aspirations. Nous voyons à adapter nos services, nos espaces urbains, afin de leur

offrir un environnement sécuritaire et harmonieux. Cette année, nous allons encore plus loin, en adhérant à la démarche MADA.

De plus, nous sommes fiers d'annoncer que Montréal a été intégrée récemment au réseau mondial *Villes amies des aînés*, sous la gouverne de l'Organisation mondiale de la santé. Plus d'une centaine de villes à travers le monde en font partie et nous sommes l'une des premières grandes villes nord-américaines à s'y ajouter, avec notamment New York.

## Q. Quels bénéfices découleront de cette démarche selon vous?

R. La démarche MADA, incluant le plan d'action municipal qui en découlera, permettra d'améliorer la qualité de vie des aînés. Elle permettra d'implanter des projets par et pour les aînés, de hausser leur participation à la vie familiale, de favoriser leur implication bénévole, en plus de lutter contre les préjugés dont ils sont trop souvent victimes.

La Ville intervient déjà auprès des aînés, et ce, à différents niveaux: accessibilité des personnes en fauteuil roulant aux édifices municipaux, simplification de la recherche d'informations par la création de la ligne 311, accessibilité au transport en commun, mesures afin d'accroître la sécurité urbaine, etc. Toutefois, nous reconnaissons l'importance de poursuivre et d'accentuer nos actions afin de favoriser la pleine participation des personnes âgées à la vie de Montréal et inviter tous les acteurs concernés à conjuguer leurs efforts pour améliorer la qualité de vie des aînés montréalais. Toute la société montréalaise bénéficiera de la démarche MADA.

*L'échange illustre bien l'ensemble de la démarche MADA, laquelle vise à ce que les municipalités du Québec adaptent leur milieu afin de répondre davantage et de mieux en mieux aux besoins des aînés. Il importe de préciser que le CAMF demeure l'instance de choix afin d'accompagner toute municipalité qui désire réaliser la démarche MADA.*

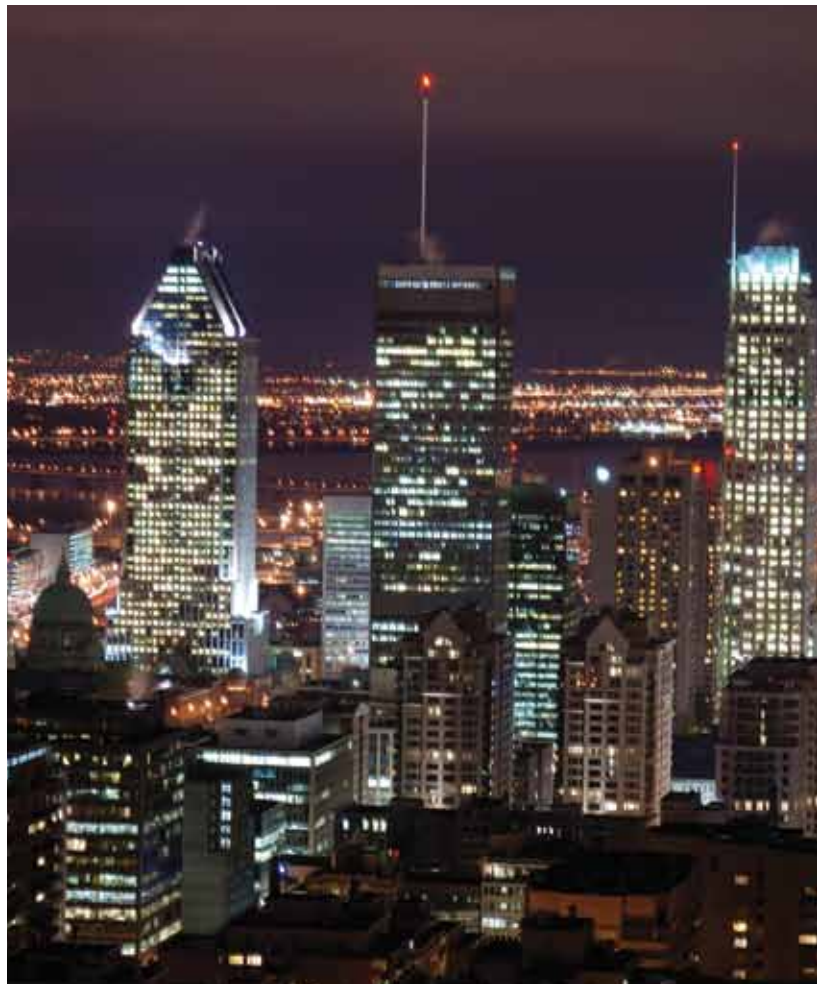


photo Ville de Montréal.  
M. Gerald Tremblay, maire de Montréal et M<sup>me</sup> Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés, au moment de la signature de l'entente.



Le Bouge-Aînés est un programme d'intervention et de promotion de l'activité physique mis sur pied en 2006 par le Conseil des Aînés de Saint-Hubert.

Concrètement, le programme permet d'entraîner près de 500 aînés, de l'agglomération de Longueuil, chaque semaine dans 24 points de service sous la supervision exclusive de kinésithérapeutes, des professionnels de la santé et spécialistes de l'activité physique de formation universitaire, utilisant le mouvement à des fins de prévention, de traitement et de performance.

En novembre 2010, le programme Bouge-Aînés a reçu la mention d'honneur du prix Jean-Pierre Bélanger de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) qui vise à souligner l'excellence et l'innovation en matière de promotion de la santé au Québec.

Vous pouvez consulter le site du programme au <http://www.lebougeaines.com/index.html>.



## Lancements de PFM



3 Martin Croteau, conseiller municipal et RQF, Philippe Brunet, maire, Denis Guérin, chargé de projet et Michel Barbier, directeur des loisirs de la culture et de la vie communautaire

4 Les membres du comité PFM de Saint-Alexandre en Montérégie entourés d'enfants alexandrins, de la députée Marie Bouillé et Isabelle Lizée, accompagnatrice de la démarche.



### 1

La MRC de Pierre-De Saurel a procédé au lancement de sa politique familiale régionale le 2 février dernier. La réalisation de cette politique démontre sans équivoque la volonté du Conseil de la MRC de mettre la famille au coeur de ses préoccupations. De plus, l'engagement sur une base permanente de M<sup>me</sup> Véronique Massé à titre de coordonnatrice à la politique familiale a été confirmé, elle aura pour mandat d'assurer la mise en oeuvre du plan d'action découlant de cette politique.

### 2

La ville de L'Assomption a présenté sa politique familiale en janvier dernier lors d'une conférence de presse tenue à la garderie L'Univers de Cassiopée. Articulée autour de cinq axes d'intervention bien choisis en fonction d'objectifs à atteindre pour l'ensemble de l'administration municipale, cette politique présente un éventail d'actions touchant les loisirs, le sport et la culture, la sécurité, l'urbanisme, l'environnement ainsi que l'information destinée aux familles. Cette nouvelle politique renforcera le sentiment d'appartenance et l'engagement des citoyens et citoyennes à développer un milieu où il fait bon vivre et s'épanouir.

### 3

La Ville de Saint-Lambert a présenté sa politique familiale en mars dernier: la réception fut excellente. Plusieurs mesures concrètes seront considérées pour améliorer le vivre ensemble entre citoyens, familles, générations et organismes. Cette politique propose une cinquantaine d'actions pour la sécurité, le dynamisme du milieu de vie et la communication.

### 4

La municipalité de Saint-Alexandre en Montérégie a lancé de façon ingénieuse sa politique familiale en février dernier. Les familles alexandrines étaient invitées à circuler à travers un circuit présentant différents thèmes afin d'en apprendre davantage sur la politique familiale; il s'agissait des 6 secteurs d'intervention retenus par le comité d'élaboration. Outre le dévoilement, la municipalité en a profité pour élire la première famille VIP qui pourra participer gratuitement aux activités sociales, récréatives, sportives et culturelles au cours de la prochaine année.



# LA PFM PORTE SES FRUITS

## Farnham

Lancée en 2006, la politique familiale de la Ville de Farnham porte ses fruits. Skate park, jeux d'eau pour les enfants et programmation culturelle sont autant de réalisations à son actif en 2010.

## À Trois-Rivières, la PFM se réalise bien

La PFM de la ville de Trois-Rivières aura bientôt 7 ans et trois constats sont faits :

1. La ville est de plus en plus présente au niveau des besoins des familles;
2. Le suivi du plan d'action s'est bien réalisé en 2010;
3. L'année 2011 promet d'être à la hauteur des attentes des familles.

Ainsi donc, le développement de parcs intergénérationnels, la rénovation du pavillon des baigneurs, l'ouverture d'un centre d'exposition sont des exemples de réalisations qui furent à l'honneur alors que des activités de promotion de la lecture, des carnivals, des fêtes estivales et des activités culturelles pour la jeunesse sont des exemples de projets qui se réaliseront en 2011.

## Présentation de plans d'action de la PFM

La ville de **Rivière-du-Loup** a été dans les premières villes québécoises à adopter une politique familiale en 1994. Afin de suivre l'évolution des familles et de répondre le plus efficacement possible à leurs besoins, la politique familiale a été actualisée en 2009. En février dernier, la ville a présenté son plan d'action 2011-2013, lequel illustre la préoccupation claire et constante de la municipalité pour la famille et la place prépondérante qui lui est réservée dans le développement de la communauté.

À la séance du 7 février, le conseil municipal de la ville de **Saint-Basile-le-Grand** a adopté le plan d'action 2011-2013 de la politique familiale, tel que présenté par les membres du comité de consultation famille, en fonction de sept axes d'intervention ayant une influence sur la qualité de vie des familles : la sécurité, la mobilité et le transport, l'aménagement du territoire, l'environnement, les loisirs, la communication et la santé.



## VERS UN MEILLEUR ARRIMAGE ENTRE LES BESOINS DES FAMILLES ET LES RESSOURCES DE LEUR MILIEU DE VIE : L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE DE POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

### Les PFM d'hier à aujourd'hui

Au Québec, la qualité de vie des familles occupe une place prépondérante au cœur des décisions d'ordre public à l'échelle municipale. Par l'adoption de politiques familiales municipales (PFM), les élus et partenaires locaux témoignent d'une volonté commune à considérer l'apport et l'impact des différentes orientations de la municipalité sur la vie des familles d'aujourd'hui.

C'est au cours des années 1980, dans la mouvance de la consultation gouvernementale vers l'adoption d'une politique familiale au Québec, que se sont consolidées les premières assises des PFM. S'ensuivit la nomination d'une vague d'élus dédiés à la promotion des questions familiales sur leur territoire. Depuis, une première PFM a vu le jour à Brossard en 1990, pavant la voie aux quelques 613 municipalités et 24 MRC qui l'ont suivie dans ce virage.

À ce jour, les PFM totalisent plus de 4000 mesures élaborées par et pour les familles, rejoignant ainsi 84 % de la population du Québec sur l'ensemble de ses 17 régions administratives. Si les PFM suscitent un engouement tangible au plan local, elles bénéficient tout autant d'une solide reconnaissance du palier gouvernemental qui, depuis 2003, soutient le déploiement du programme auprès des municipalités désireuses de s'y investir (Ministère de la Famille et des Aînés, 2010).

### Une démarche d'appropriation par le milieu

Par définition, une PFM se veut un « processus structuré et concerté de recherche de solutions en vue d'élaborer un cadre de référence pour guider les maîtres d'œuvre dans la planification, la réalisation et le suivi d'actions locales en faveur des familles » (Carrefour action municipale et famille, 2010). Parce que tout processus engendre inévitablement des changements, les municipalités qui s'engagent dans une démarche de PFM doivent s'attendre à réaffirmer leurs préoccupations et à renouveler leurs façons de faire.

Sur le plan des préoccupations, le conseil municipal témoignera de sa volonté politique au moyen d'une résolution et de la nomination d'un élu responsable de veiller au « penser et agir famille » pour les décisions à venir. Ce nouveau réflexe gagnera également à être partagé auprès des directions de services, responsables de son actualisation terrain. Sur le plan des façons de faire, élus, partenaires et citoyens seront encouragés à collaborer en vue d'élaborer et mettre en œuvre un plan d'action qui mise sur les ressources du milieu pour répondre aux besoins des familles qui y vivent.

Pour maintenir le cap tout au long de ce processus, les municipalités peuvent compter sur l'accompagnement du Carrefour action municipale et famille (CAMF), un organisme sans but lucratif qui représente le milieu municipal en matière de questions familiales au sens large. Doté d'un réseau de plus de 270 membres et fort de l'expertise de ses 16 formateurs, le CAMF a été choisi par le gouvernement comme principale structure de soutien dans le déploiement des PFM au Québec.

### Des mesures inspirées et inspirantes

Depuis son incorporation en 2001, le CAMF est témoin de la sensibilité grandissante des municipalités envers l'évolution et la complexité de la vie familiale d'aujourd'hui. Cela s'exprime notamment dans leurs définitions



respectives de la famille, qui intègrent désormais des thèmes d'actualité comme la monoparentalité, l'immigration et l'intergénérationnel. Quant aux mesures concrètes qu'elles mettent en oeuvre, des efforts sans précédent ont vu le jour, notamment pour freiner l'exode des jeunes, attirer les couples et les jeunes familles, faciliter la conciliation famille-travail et accompagner le vieillissement de la population.

Si les mesures appellent à la créativité des municipalités, aussi exigent-elles davantage de souplesse dans leur réglementation. Cela s'avère d'ailleurs le cas en matière d'habitation, par la voie de divers programmes qui prennent en considération les besoins liés aux parcours de vie des familles : accès à la propriété, habitations intergénérationnelles, abolition de la taxe de mutation lors du décès d'un conjoint.

### Quelques défis et perspectives d'avenir

L'avenir des PFM au Québec s'annonce prometteur. Dans plusieurs milieux, la démarche se poursuit et se renouvelle par la voie d'une 2<sup>e</sup>, voire une 3<sup>e</sup> génération de politique. En réponse aux tendances démographiques du moment, le gouvernement a récemment bonifié son programme de soutien financier en y inscrivant une démarche supplémentaire, axée sur le concept de vieillissement actif : *Municipalité amie des aînés* (MADA). En parallèle, le CAMF s'est vu confier la mise en œuvre d'un programme de certification, en partenariat avec l'UNICEF, visant à promouvoir la Convention des droits de l'enfant : *Municipalité amie des enfants* (MAE).

À l'heure où la famille québécoise est appelée à se réinventer, ses besoins paraissent en constante progression et le rôle des milieux de vie à cet égard devient de plus en plus prépondérant. Certes, un tel arrimage entre besoins et ressources n'est pas sans poser de nouveaux défis. Dans le contexte actuel fortement marqué par un courant de décentralisation, c'est souvent sur le plan de la coordination que les municipalités doivent redoubler d'ardeur. À ce sujet, l'expérience du CAMF montre la pertinence de travailler au développement d'une vision transversale de la PFM, mettant à profit l'ensemble des domaines d'intervention qui gravitent autour des familles : loisirs, culture, habitation, urbanisme, sécurité, santé, environnement, développement communautaire, etc. Pour y arriver, le temps est de mise. Dans certains milieux, surtout ruraux, les ressources gagneraient parfois à être bonifiées. Partout, la clé réside dans un sain partage du leadership avec la communauté, partenaires comme citoyens.

Les défis des municipalités sont nombreux en matière de PFM, mais déjà, la volonté — moteur de toute politique — est tangible. À n'en pas douter, l'innovation sociale marquera les années et les générations à venir si, dans la foulée des efforts déployés, les municipalités et partenaires locaux poursuivent leur engagement auprès des familles afin de mieux cerner les implications de leurs décisions et de proposer des moyens susceptibles de favoriser la vitalité et la qualité de vie sur leur territoire.

#### Références

Carrefour action municipale et famille (2010). Guide d'information sur la politique familiale municipale. Brossard, Québec.  
Ministère de la Famille et des Aînés (2010). Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche *Municipalité amie des aînés*. Québec: Gouvernement du Québec.



## Coût de la cotisation

Tarifcation en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011  
MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)  
Ces montants n'incluent pas les taxes

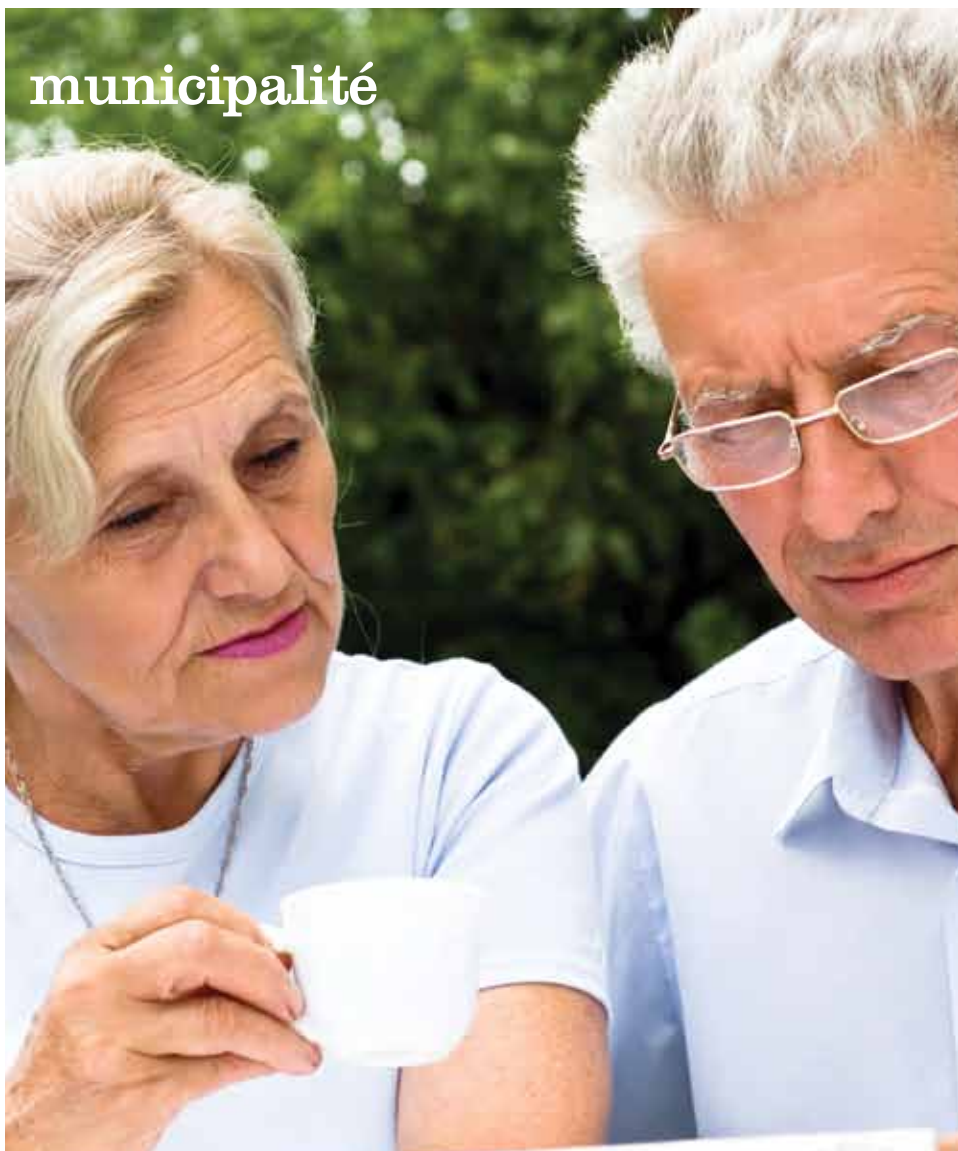
1 à 4999 habitants =	67,50 \$
5000 à 9999 habitants =	136,00 \$
10 000 à 19 999 habitants =	203,50 \$
20 000 à 49 999 habitants =	271,00 \$
50 000 à 99 999 habitants =	543,00 \$
100 000 à 199 999 habitants =	950,00 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1357,00 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2713,00 \$
400 000 à 599 999 habitants =	4070,00 \$
600 000 habitants et plus =	6783,00 \$
Organisme national =	170,00 \$
Organisme régional et local =	67,50 \$
Individu =	67,50 \$

## Bon d'adhésion

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au  
[www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir le rôle municipal en faveur des familles et des aînés auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et en ce qui concerne la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.





## UNE PFM ET LA DÉMARCHE MADA ÉLARGIES EN PLAN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À PINCOURT

**Marc-André Plante**, directeur général du CAMF

Le mardi 8 mars 2011, lors d'une assemblée régulière, le conseil de ville de Pincourt mettait de l'avant l'élaboration d'un Plan de développement social intégrant les volets bien connus de Politique familiale municipale (PFM), de démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et de participation citoyenne.

C'est à un citoyen de Pincourt, Monsieur Clément Bergeron, que la ville a confié le mandat de réaliser les objectifs de ce projet. M. Bergeron est à l'origine de cette démarche et assumera le rôle de chargé de projet. C'est la contribution professionnelle et personnelle de ce citoyen au développement de la communauté qui mérite d'être soulignée. Il est utile de rappeler que M. Bergeron est un professionnel du monde municipal et du développement social depuis plus de 30 ans.

La démarche prévoit la création d'un comité de pilotage municipal (CPM) qui verra au suivi de l'élaboration du Plan de développement et à la conduite de nombreuses consultations auprès des citoyens et des organisations-partenaires locales et régionales. À titre d'accompagnateur du CAMF, j'apporterai un soutien technique à la démarche innovatrice de cette communauté.

Précédemment à la création du comité, il y aura la rédaction d'un Guide modèle pour l'élaboration d'un plan de développement social en milieu municipal, et ce, avec la contribution d'un groupe d'innovation formé pour l'occasion du Réseau québécois des villes et villages en santé, de l'Institut national de santé publique du Québec, du Réseau québécois de développement social, du Carrefour action municipale et famille, de la Direction régionale du Centre et du Sud du Québec du ministère de la Famille et des Aînés, de la Direction de la santé publique de l'Agence de santé et de services sociaux de la Montérégie, du Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges, du Forum jeunesse de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges. Ce groupe de travail soutiendra l'évolution du projet.

Cette démarche novatrice, en plus d'intégrer les concepts PFM et MADA, verra à développer celui de Municipalité Amie des Jeunes (MADJ 12-35 ans) et couvrira l'ensemble des préoccupations d'un Plan de développement social transversal. Le transport collectif, la sécurité alimentaire, le logement social, l'employabilité, les personnes handicapées, les communautés culturelles, la petite enfance et

les liens intergénérationnels feront l'objet d'une réflexion dans le cadre du projet.

Le guide modèle, issu de cette démarche citoyenne, fera l'objet d'une évaluation dans le but d'être utile pour l'ensemble des municipalités québécoises. Le groupe d'innovation débutera ses travaux au printemps 2011 et fournira le Guide modèle au comité de pilotage municipal (CPM) au cours de l'automne 2011. C'est donc à compter de 2012 que les rencontres d'information, de consultation et de participation citoyenne débiteront. Notons cependant que l'échéancier prévoit la consultation et la contribution des forces vives internes de la ville dès les débuts de la démarche : membres du conseil de ville, employés-cadres, cols bleus, cols blancs, pompiers et policiers.

Finalement, notons qu'une attention particulière sera portée sur le concept de participation citoyenne au cours du projet. En effet, au-delà des rencontres publiques d'information et de consultation des citoyens, la démarche vise à favoriser l'implication réelle des citoyens dans tous les aspects de la dynamique du développement social de Pincourt. Le CAMF compte suivre de près l'évolution de ce dossier pour vous et vous faire part de ses développements au cours de l'année 2011 et 2012.



## Le programme Municipalité amie des enfants souhaite un baby-boom pour 2011!

**Pascale Guilbault**, coordonnatrice du programme de certification *Municipalité amie des enfants*

Comme vous le savez sans doute, le Carrefour a déjà décerné l'accréditation à six municipalités qui ont relevé le défi de mettre les enfants au premier plan de leur municipalité.

*Municipalité amie des enfants* est la version québécoise de l'initiative *Villes amies des enfants* lancée en 1996 dans le cadre de la résolution prise lors de la Seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul 1996). Elle vise à faire des villes des lieux vivables pour tous et, selon les termes de l'UNICEF, pour « les enfants d'abord ». Par cette résolution, les Nations Unies ont confirmé que le bien-être des enfants représentait l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques. L'objectif principal de MAE est de faire connaître les actions et les projets des municipalités, des MRC, des villes et des arrondissements qui s'engagent à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant et à la respecter dans leur milieu.

Jusqu'à présent, les municipalités et arrondissements qui se démarquent par cette certification sont Brossard, Québec, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Souhaitez-vous considérer davantage les enfants dans vos décisions? Désirez-vous que vos efforts soutenus en ce sens soient reconnus? Faites-nous connaître votre intention à : [pguilbault@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:pguilbault@carrefourmunicipal.qc.ca).



## Semaine québécoise des familles 2011 Concours Coups de coeur pour un Québec Famille

Chaque année, organismes, entreprises, municipalités et familles sont invités à inscrire leurs initiatives de soutien à la famille sur le site [quebecfamille.org](http://quebecfamille.org). Parmi ces initiatives, des coups de coeur sont sélectionnés dans quatre catégories et le grand public est appelé à voter pour son favori :

1. Initiatives conciliation famille-travail ;
2. Initiatives municipales ;
3. Initiatives services aux familles : commerces, entreprises, organismes, institutions ;
4. Initiatives familiales : liens familiaux et solidarité familiale et petite-enfance.

Dès la fin avril et jusqu'au 15 mai 2011, le public pourra voter pour son coup de coeur. L'an dernier, le concours a recueilli 24 505 votes.

Le grand coup de coeur 2010 fut la Banque de Montréal pour son initiative en matière de conciliation famille-travail : Soutien aux employés ayant un aîné à charge.

# rendez-vous annuel

Isabelle Lizée, responsable du module vie associative et formation, CAMF



La famille...  
un monde de vie

## 23<sup>E</sup> COLLOQUE MRC DES MASKOUTAINS, 27 ET 28 MAI 2011

C'est le 10 mars dernier que le Carrefour a procédé au lancement de la programmation de son 23<sup>e</sup> Colloque qui aura lieu les 27 et 28 mai prochains. Pour une première fois, l'événement se tiendra sur le territoire d'une MRC, soit celle des Maskoutains en Montérégie. Plus d'une trentaine de conférenciers présenteront 13 cliniques de formation et 5 ateliers d'échange qui aborderont entre autres la conciliation travail-famille en milieu rural, le transport actif, les saines habitudes de vie, le vieillissement actif, le développement global des enfants, le rôle de l'élu responsable des questions familiales et le programme d'accréditation et de reconnaissance *Municipalité amie des enfants* coordonné par le Carrefour.

Cet événement annuel se veut une occasion de concertation et de partage pour les acteurs de la politique familiale municipale et de la démarche *Municipalité amies des aînés*. Le colloque permettra de mettre en valeur une approche transversale de plus en plus concrète et soutenue. Ensemble, les acteurs constituent une force qui symbolisent et reproduisent les liens essentiels de solidarité en faveur des familles.

Pour consulter le programme détaillé, visitez la section Colloque du site Internet du Carrefour au [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca). Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en remplissant le formulaire d'inscription dans la même section. Inscrivez-vous avant le 7 mai 2011 afin de bénéficier des tarifs préférentiels.



### Éditeur

Carrefour action municipale et famille  
5525, avenue Auteuil, bureau 103  
Brossard (Québec) J4Z 1M3

Téléphone : (450) 466-9777  
Télécopie : (450) 466-6838

Courriel : [info@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:info@carrefourmunicipal.qc.ca)  
Internet : [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)

### Coordination de la rédaction et de la production

Isabelle Lizée

### Collaborateurs

Martine Beaugrand, Jane Cowell-Poitras, Linda Duval, Carla Furtado, Chantale Guérin, Pascale Guilbault, Shannon Haibbleshwaite, Yolande James, Isabelle Lizée, Marc-André Plante, Anne-Marie Tougas

### Correction

Chantale Guérin et Isabelle Lizée

### Conception graphique

Fusion Communications & Design

### Impression

Les Presses du Fleuve

### Dépôt légal

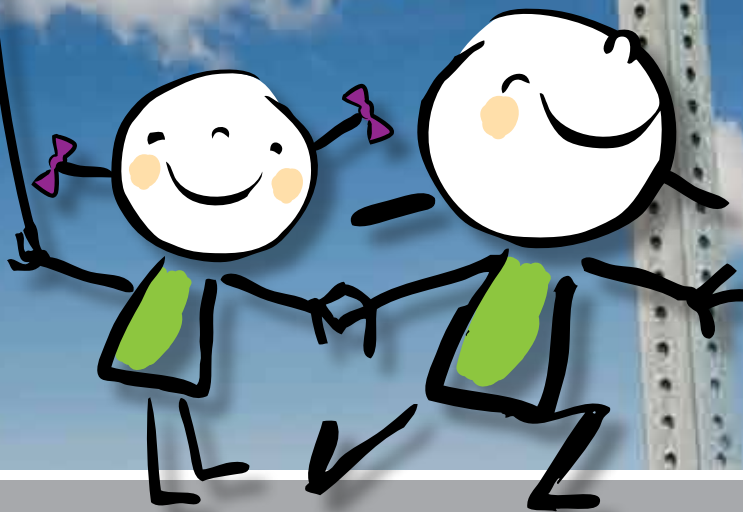
Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada  
1<sup>er</sup> trimestre 2011 ISSN 1708-9824

date limite  
de dépôt

**septembre  
2011**

  
camf  
**municipalité**  
amie des enfants  
unicef 

**Droit devant  
avec les enfants!**



 **CARREFOUR ACTION**  
**municipale et famille**

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et des Aînés pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

**Famille et Aînés**  
**Québec** 